

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5745>



Mutation 2019 : Mouvement intra-académique

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Mutations -



Publication date: jeudi 7 mars 2019

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Syndicat national des enseignants de second degré



Mutation intra-académique 2019

La période de saisie des vœux sur le serveur SIAM pour participer au mouvement intra-académique est fixée **du mercredi 20 mars (12h) au jeudi 04 avril 2019 (12h)**

Pour vous aider à formuler correctement vos vœux de mutation, les commissaires paritaires du SNES-FSU vous proposent :

- **une réunion d'information le mercredi 20 mars** à la maison des syndicats à Chalon-sur-Saône (à 15h)
- **des rendez-vous personnalisés** lors de leurs permanences.

Cliquez sur la vignette ci-dessous pour accéder à tous les renseignements nécessaires (dates des permanences, numéros de téléphone, adresses ...)

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Mutation intra-académique 2019

